



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de la ville

Question au Gouvernement n° 3737

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Mohamed Laqhila.

M. Mohamed Laqhila. Madame la ministre déléguée chargée de la ville, à l'heure où nous débattons du projet de loi confortant le respect des principes de la République, qui vise à lutter contre le séparatisme religieux, je veux vous parler d'un autre mal qui ronge notre pays : le séparatisme social.

M. Jean-Luc Mélenchon. Ah !

M. Mohamed Laqhila. La mixité sociale, promesse d'égalité, appelle une politique volontariste. Je tiens à ce propos à saluer l'action du Gouvernement – la vôtre et celle du Premier ministre – et les annonces faites la semaine dernière.

Nous allons enfin mettre un terme aux rustines législatives et au saupoudrage financier trop souvent pratiqués dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En effet, malgré la promulgation de huit lois importantes en quarante ans et un budget annuel de 10 milliards d'euros, le bilan n'est pas bon. Il n'est pas flatteur : que ce soit à Montpellier, à Marseille ou dans ma circonscription, à Aix-en-Provence, je vois partout l'échec des politiques passées, qui n'ont eu de cesse de détruire pour reconstruire.

Or la mixité sociale ne dépend pas de la fraîcheur de la peinture : le béton, c'est bien, mais l'humain, c'est encore mieux ! Si l'attractivité est évidemment liée à la qualité du cadre de vie et à la présence de services publics, elle doit aussi et surtout être économique.

Nos quartiers fourmillent de talents ; ils sont un vivier important de volontés et d'énergies. C'est la raison pour laquelle l'entrepreneuriat – ce n'est pas un gros mot – doit y être encouragé, car l'on connaît l'effet d'entraînement et d'inspiration que peut avoir une réussite professionnelle. Il faut donc changer de logique et faire des quartiers dorts des « quartiers productifs », comme vous l'avez vous-même évoqué, en y amenant directement l'emploi.

Les annonces devant être suivies d'effets, madame la ministre déléguée, comment comptez-vous renforcer et développer l'entrepreneuriat et l'attractivité économique des quartiers ? Quels sont les objectifs qui devront être atteints par les « quartiers productifs » et sont-ils appelés à essaimer sur le territoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

Mme Nadia Hai, *ministre déléguée chargée de la ville*. Tout comme vous, monsieur le député, je conçois la politique de la ville comme une politique au service de l'humain au cœur de l'urbain. Je crois vraiment que les mesures annoncées vendredi dernier à l'issue du comité interministériel des villes vont dans ce sens, car elles doivent permettre de favoriser l'émancipation économique des habitants des quartiers par plusieurs actions.

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Élisabeth Borne, a promu une mesure qui vise à renforcer les équipes de Pôle emploi pour qu'elles se mettent au service de l'emploi dans les quartiers – 500 conseillers supplémentaires viendront accompagner le plan « 1 jeune, 1 solution » et sa déclinaison sur le terrain.

Ensuite, vous l'avez souligné, il faut agir sur l'attractivité des territoires. Oui, il faut aussi considérer ces quartiers sous l'angle du développement économique. C'est ce que nous faisons à travers le programme « quartiers productifs » qui vise à y réinstaller des commerces de proximité, mais aussi en lançant des actions pour y relancer l'entrepreneuriat, en collaboration avec Bpifrance et la Caisse des dépôts.

Enfin, pour que tout cela puisse se traduire concrètement dans la vie de nos concitoyens, il faut changer de méthode, comme je le disais tout à l'heure à M. Mendes : il faut travailler avec tous les acteurs de terrain et reprendre les solutions existantes de manière à sortir d'une logique de dispositifs pour passer à une logique de parcours d'accompagnement de chaque habitant des quartiers. Telle est l'ambition que le Gouvernement veut partager avec vous, mesdames et messieurs les députés. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Mohamed Laqhila](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3737

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)